



Infos administratives

RAPPEL - opérations de rentrée - mise à jour de la base ONDE

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,

Les opérations de rentrée et le constat des effectifs d'élèves du premier degré proviennent de la base ONDE.

Afin de fiabiliser les données, le logiciel ONDE doit être à jour pour le 15 septembre 2022 :

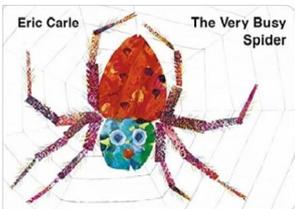
- les langues vivantes étrangères ainsi que les catégories socioprofessionnelles (PCS) des représentants légaux doivent être renseignées et les regroupements et les dispositifs de langues créés,
- les INE attribués (Attention, il faut prévoir au moins 48 heures pour faire remonter les informations),
- les élèves bloqués doivent être débloqués comme suit :

<p>2 bloqués</p>	<p>Cliquer sur le nombre pour accéder aux élèves bloqués. Pour chaque élève de la liste, cliquer sur le bouton proposé en fin de ligne :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Constituer le dossier unique dans le cas où la fiche administrative de l'élève est en double. S'il s'agit bien du même élève et non pas d'un homonyme, valider la constitution du dossier unique pour fusionner les fiches en doublon en cochant 'Oui' sous la colonne 'Récupération' afin de récupérer les données de scolarité mentionnées.▪ Compléter les informations pour l'INE dans le cas où la fiche administrative est incomplète au niveau des cinq champs fondamentaux nécessaires à l'immatriculation dans la BNIE. Renseigner le ou le(s) champ(s) obligatoire(s) de la fiche d'identité de l'élève.
-------------------------	--

Veillez à une attention particulière pour la gestion des élèves "ULIS":

Pour ce faire vous devez créer les regroupements et les dispositifs ULIS ([fiche 8 en ligne sur le PIA](#))

Infos pédagogiques



Concours autour d'un album

Les inscriptions sont ouvertes !!

Le groupe LVE 73 relance le concours autour d'un album pour la saison 2022 / 2023. Notez déjà le titre choisi en hommage à Eric Carle "The very busy spider".

[Plus d'infos sur Savoie Educ](#)



Espace de mutualisation

La rubrique [« Espace de mutualisation »](#) du site de circonscription permet aux écoles de la circonscription de partager des projets réalisés dans vos classes. N'hésitez donc pas à transmettre les informations à [Ludovic Leynaud](#).

Vous pouvez par exemple découvrir un [projet sur le patrimoine réalisé à l'école de Val d'Isère](#) en lien avec le collège.

Appel à projets "Heures numériques" 2022-2023



La DRANE - Site de Grenoble promeut les usages innovants du numérique éducatif dans l'académie de Grenoble avec un double objectif : améliorer la réussite de tous les élèves, et développer les compétences nécessaires au futur citoyen d'une société dans laquelle le numérique devient incontournable.

Le projet « heures numériques » permet aux enseignants d'expérimenter les usages du numérique avec leurs élèves. Retrouvez les catalogues des années précédentes sur le [site de la](#)

[DRANE](#).

Si vous souhaitez proposer un projet, merci de compléter le document [« Heures numériques 2022-2023 »](#) et l'envoyer à [Ludovic Leynaud](#) avant le mercredi 5 octobre 2022.

Voici les 5 thèmes retenus pour cette année :

1. Le numérique au service de la maîtrise des savoirs fondamentaux en français (lecture, écriture, oral) et en mathématiques

2.1 Le numérique au service de la réussite de tous : cibler la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte

2.2 Le numérique au service de la réussite de tous : découverte des métiers et du monde du travail (promotion de l'égalité filles/garçons et préventions des stéréotypes)

3. Le numérique au service d'une école engagée pour le bien-être des élèves (laïcité, valeurs de la République, prévention du cyber-harcèlement, environnement et développement durable, sobriété numérique et énergétique)

4. Comprendre l'univers numérique (éducation aux médias et à l'information, analyse, traitement et production d'informations, développement de l'esprit critique)